



## **Halte à la répression ! Retrait du projet de « retraite par points » !**

Face à un gouvernement affaibli et désavoué, les Unions Départementales CGT/FO/FSU/SOLIDAIRES de Loire-Atlantique appellent à poursuivre la mobilisation pour le retrait du projet de « retraites par points ».

Aujourd'hui encore, plus de 60% des français dont une grande majorité de salariés réclament avec nous l'abandon de ce projet de loi. Dans cette situation, le gouvernement, au lieu de répondre positivement aux légitimes revendications, menace, réprime et tente de criminaliser l'action syndicale.

C'est le cas à l'encontre de **militants syndicalistes de RTE et ENEDIS** (filiales d'EDF) **convoqués à Nantes pour entretien préalable à sanction les 12, 17 et 18 février**. Nos Unions Départementales appellent à participer aux rassemblements de soutien à ces militants : **mercredi 12 février, à partir de 9 h, au siège de RTE**, à Gesvrine, 6 rue Kepler, à la Chapelle-sur-Erdre / **Lundi 17 février, à 15 h, et mardi 18 février à 9 h, devant le siège d'ENEDIS**, 13 allée des Tanneurs, à Nantes.

Un cran supplémentaire a également été franchi ces deux dernières semaines avec de multiples pressions exercées contre les personnels et les lycéens qui ne veulent pas des épreuves communes de contrôle continu (E3C) : charges violentes de la police, sanctions disciplinaires à l'égard des professeurs avec menaces de recours au code pénal, des 0/20 aux élèves « récalcitrants », ce gouvernement continue de déployer un arsenal répressif pour tenter de faire taire toute contestation et revendication.

Dans ces conditions, les Unions Départementales CGT / FO / FSU / SOLIDAIRES de Loire-Atlantique appellent à **se rassembler devant la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale** (DSDEN – 8, rue du Général Margueritte – Nantes).

**Vendredi 14 février 2020, à 12h30**

***Halte à la répression, en particulier contre les lycéens !  
Halte aux sanctions disciplinaires !***

Les Unions Départementales CGT/FO/FSU/SOLIDAIRES de Loire-Atlantique appellent également à soutenir les syndicats du CHU de Nantes en grève pour le retrait du projet de loi de « retraites par points », pour le maintien et l'élargissement de la « catégorie active », et le financement des Hôpitaux à hauteur des besoins contre les « enveloppes fermées » (ONDAM : Objectif National de Dépenses d'Assurance-Maladie).

**Par conséquent, elles invitent les salariés, chômeurs, retraités et jeunes à rejoindre les agents hospitaliers, à partir de 14h devant le CHU de Nantes le vendredi 14 février 2020.**

Enfin, dans le cadre de l'appel national, les UD CGT/FO/FSU/SOLIDAIRES de Loire-Atlantique appellent à faire grève et à manifester le jeudi 20 février 2020 à 10 heures :

- à Nantes, au Miroir d'Eau
- à St Nazaire, devant la gare

*Nantes, le 11 février 2020*